

PAWEŁ MATYASZEWSKI
Lublin

LANGUE ET POLITIQUE
ESSAI DE RELECTURE
DU DISCOURS SUR L'UNIVERSALITE DE LA LANGUE FRANÇAISE
D'ANTOINE DE RIVAROL

De l'image que l'on se fait aujourd'hui d'Antoine de Rivarol surgit le portrait d'un auteur-Janus. D'un côté, la gloire dont jouit son nom reste habituellement attachée à sa renommée de linguiste; si l'on mentionne Rivarol dans l'histoire littéraire de France, c'est avant tout pour son *Discours sur l'universalité de la langue française* de 1784. La réponse qu'il donne à la question mise au concours par l'Académie de Berlin non seulement lui vaut le premier prix, mais apporte aussi à l'auteur la réputation d'un défenseur éminent et convaincant de la langue française. Parallèlement à cette gloire de philologue et historien de la langue, Rivarol gagne également aujourd'hui une place méritoire dans l'histoire de la pensée politique. Grâce à l'intérêt que l'on porte de plus en plus au phénomène de la Contre-Révolution française, son nom commence à être cité en tant que celui d'un des tout premiers théoriciens de ce courant de l'histoire des idées politiques. On veut découvrir en lui un penseur contre-révolutionnaire original, au point de le ranger souvent à côté des auteurs traditionalistes de premier ordre, tels Joseph de Maistre ou Louis de Bonald.

Loin d'opposer la linguistique à la politique, ces deux axes principaux mais apparemment différents autour desquels s'organise la double gloire de Rivarol, nous voudrions essayer de les rapprocher et de les voir ainsi rester en rapports d'interdépendance. Au lieu de suggérer dans ces deux types de vocation de Rivarol deux champs d'exploration distincts et habituellement dissociés, nous proposons de montrer comment ils s'enchaînent et s'inter-

pénètrent mutuellement dans la réflexion critique de l'auteur¹. Nous voudrions surtout revoir le texte du fameux *Discours sur l'universalité de la langue française*, donc proposer sa relecture, afin de démontrer qu'il est beaucoup plus ancré dans le domaine de la politique que ne le suggèrent ni son titre, ni surtout sa renommée postérieure². Mieux encore: prouver ainsi l'existence d'une réflexion politique préalable à 1789 permettrait de contredire l'opinion communément admise par la critique, selon laquelle l'intérêt que porte Rivarol à la politique ne commence qu'avec l'avènement de la Révolution³.

Que la politique se mêle de tout, même, ou surtout, de l'histoire d'une langue, Rivarol ne tarde pas à le soutenir dès les premières pages de son *Discours*. Analysant de près, en philosophe des Lumières, le contexte géographique des peuples, le passé et la vie leurs civilisations, l'auteur sort de sa réflexion socio-historique la pièce maîtresse de son ouvrage philologique. Ainsi, expliquer et soutenir le phénomène de l'universalité de la langue française revient chez lui à «montrer jusqu'à quel point la position de la France, sa constitution politique, l'influence de son climat, le génie de ses écrivains, le caractère de ses habitants, et l'opinion qu'elle a su donner d'elle au reste du monde [...] ont pu se combiner et s'unir, pour faire à cette langue une fortune si prodigieuse»⁴. Le problème est donc posé d'emblée par le penseur. Parmi les facteurs qui, selon lui, décident du sort d'une langue et qui, tout comme chez Montesquieu, s'enracinent très fort dans la science des lois positives, la politique prend une place considérable et autonome. A l'in-

¹ Sans avoir jamais été exprimée sous forme d'étude critique, cette question a été signalée, chronologiquement, par: I. LOISEAU, «Rivarol et la langue française», dans *Revue universelle*, 1(1943), pp. 593-608; U. RICKEN, «La critique sensualiste à l'encontre du *Discours sur l'universalité de la langue française* d'Antoine de Rivarol. Quelques aspects des liens entre politique et théorie linguistique», dans *International Journal for the History of Linguistics*, 1(1974), pp. 67-80; M.-O. PADIS, *Les formes littéraires du discours politique chez Rivarol*, mémoire de maîtrise des lettres modernes, Université de Paris X-Nanterre (sous la direction de M. Delon), 136 pages dactylographiées.

² Notre étude renvoie à l'édition des *Œuvres complètes* de Rivarol, par Ch.-J. Chênedollé et F. Fayolle, in 5 volumes, Paris 1808, où le *Discours sur l'universalité de la langue française* se trouve au second volume, pp. 1-94.

³ Voir par exemple: «Il semble bien que jusqu'en 1789 Rivarol demeura totalement étranger à la vie politique. La seule société qui jusque là eut toute son attention, fut celle des salons et des lettres, et il ne fallut rien moins qu'une révolution pour le faire s'inquiéter de la chose publique» (E. CALLOT, «Rivarol ou l'apprentissage de la liberté», dans *Six philosophes français du XVIII^e siècle*, Annency, Gardet, 1963, p. 194).

⁴ *Discours*, p. 2.

star de l'auteur de *l'Esprit des lois*, Rivarol se sert de l'idée de déterminisme historique, afin de prouver comment la politique, outre toutes les autres causes non moins importantes qui régissent l'évolution ou la décadence d'une langue, peut rester en interaction directe avec l'histoire linguistique d'une société ou d'une nation.

Dans ce rapport de cause à effet qu'il établit dans ses observations sur le sort de différentes langues d'Europe, la politique va donc continuellement de pair avec le phénomène purement linguistique. Il est à noter que, refusant à l'allemand, à l'espagnol, à l'italien et, enfin, à l'anglais le titre de langue universelle, afin de l'attribuer glorieusement au français, Rivarol propose toujours le même et constant schéma historique à double forme. Il s'agit, en fait, de démontrer dans ses réflexions philologiques que la croissance de la langue d'une nation reste inévitablement accompagnée de l'essor de la puissance politique de cette dernière. De même, l'affaiblissement du rôle d'une langue est causé, entre autres, par des facteurs d'ordre politique. Autrement dit, plus la politique d'un pays est habile et glorieuse, plus sa langue s'en trouve renforcée. En revanche, les difficultés politiques d'un pays, aussi bien intérieures qu'extérieures, ne peuvent rester sans influence négative sur la forme de sa langue. Le sort de l'un dépend de la situation de l'autre, de sorte que «les langues sont les vraies médailles de l'histoire»⁵.

Ce leitmotif est proposé par Rivarol dans tous les cas des pays qu'il examine dans son ouvrage. Si, par exemple, l'allemand n'est pas devenu au cours de son histoire une langue universelle, c'est, aux yeux de Rivarol, parce que «l'Empire n'a pas joué le rôle auquel son étendue et sa population l'appelaient naturellement; ce vaste corps n'eut jamais un chef qui lui fût proportionné, et dans tous les temps cette ombre du trône des Césars, qu'on affectait de montrer aux nations, ne fut en effet qu'une ombre»⁶. Si même la puissance de la Maison d'Autriche n'a pas su contribuer à l'essor de la langue allemande, Rivarol l'explique toujours par l'argument non-linguistique majeur, selon lequel «la politique s'est encore opposée à la fortune de la langue tudesque. Charles-Quint, plus attaché à son sceptre héréditaire qu'à un trône où son fils ne pouvait monter, fit rejaillir l'éclat des Césars sur la na-

⁵ *Ibid.*, p. 46. Convaincu que «les langues passent et se dégradent en suivant le déclin des Empires» (*ibid.*, p. 63), Rivarol n'en reste pas moins sûr que «les langues se mêlent entre elles comme les peuples; qu'après avoir été obscures comme eux, elle s'élèvent et s'ennoblissent avec eux» (*ibid.*, p. 28).

⁶ *Ibid.*, p. 5.

tion espagnole»⁷. On voit donc comment, dans l'esprit de Rivarol, «tant d'obstacles tirés de la situation de l'Empire»⁸, voire la faiblesse du pouvoir ou la maladresse de la politique extérieure, restent en rapport direct avec la position défavorable de l'allemand vis-à-vis d'autres langues d'Europe.

Il en est de même avec la langue espagnole, quoique le cas de l'Espagne diffère fort de celui de l'Allemagne. Rivarol reconnaît à l'Espagne «sa prépondérance politique»⁹ dans l'Europe du XVI^e siècle, par laquelle il explique non seulement que l'on «parlait espagnol dans les cours de Vienne, de Bavière, de Naples et de Milan»¹⁰, mais aussi que «les gens de lettres empruntèrent la plupart de leurs pièces au théâtre de Madrid»¹¹. Or, si ce succès indiscutable des lettres et de la langue espagnoles est chez Rivarol causé par la politique, c'est par la même voie qu'il veut voir se produire leur recul. Pour l'auteur, la perte des Pays-Bas, l'expulsion des Maures, les émigrations en Amérique et, surtout, la guerre perdue contre la France de Richelieu, amènent successivement l'Espagne jusqu'à la situation où «ses armes plièrent de tous les côtés, sa réputation s'éclipsa»¹². Dès lors, selon l'auteur, il n'est plus question pour l'espagnol de chercher à devenir la langue universelle de l'Europe.

La langue italienne, tout comme l'espagnol, connaît aussi, aux yeux de Rivarol, sa période de gloire et de splendeur liée étroitement au succès de la politique. L'importance économique-politique des villes italiennes au temps des croisades, telles Pise, Florence, Venise et Gênes, fait que «le commerce de l'ancien monde passait tout entier par les mains de l'Italie»¹³, d'où il résulte directement qu'à un moment donné «la langue toscane régna sur toute la Méditerranée»¹⁴. Rivarol ne néglige pas de rappeler «le beau siècle des Médicis»¹⁵ qui apporte à l'Italie une croissance politique et culturelle considérable, et durant lequel l'on voit arriver «la plus douce des langues à sa plus haute perfection»¹⁶.

⁷ *Ibid.*, p. 6.

⁸ *Ibid.*, p. 6.

⁹ *Ibid.*, p. 10.

¹⁰ *Ibid.*, p. 9.

¹¹ *Ibid.*, pp. 9-10.

¹² *Ibid.*, p. 9.

¹³ *Ibid.*, p. 13.

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ *Ibid.*, pp. 13-14.

¹⁶ *Ibid.*, p. 14.

Il est assez intéressant de comprendre comment Rivarol explique les raisons pour lesquelles l'italien ne parvient pas à s'imposer en tant que langue universelle. Certes, les erreurs politiques de l'Italie qui l'empêchent de «se former en république fédérative» et l'exposent à être «tour à tour envahie par les Allemands, les Espagnols et par les Français»¹⁷ n'y sont pour rien dans la réflexion de l'auteur. Néanmoins, la véritable cause pour laquelle l'italien n'arrive pas à jouer en Europe le rôle de langue universelle est beaucoup plus attachée chez Rivarol au phénomène même de l'universalité qu'à un événement politique précis, quelle que soit l'importance de ce dernier dans l'histoire du pays. Dans son analyse de l'Europe du XVI^e siècle, le penseur arrive à constater que les pays du Continent connaissent trop de problèmes politiques intérieurs et diffèrent considérablement entre eux pour être préparés mentalement, mais surtout politiquement, à ce type de communication internationale qu'est une langue universelle¹⁸. Si donc, pour revenir au cas glorieux de la langue italienne, Rivarol constate que «cette maturité fut trop précoce», c'est parce que, selon lui, «on dirait que l'Europe n'était pas prête, et qu'elle n'avait pas encore senti le besoin d'une langue universelle»¹⁹. On ne saurait sous-estimer l'importance de cette remarque capitale de Rivarol. Le phénomène de l'universalité d'une langue s'avère autant un problème linguistique à proprement parler qu'une question politique à caractère sociologique. Afin de proposer une langue qui serve à communiquer et, par là, à cimenter l'unité des nations, il faut, selon le penseur, qu'il se produise d'abord une sorte d'unification intellectuelle et politique, propice à la création des conditions favorables à l'expansion d'une langue commune. Autrement dit, il est nécessaire que les pays s'ouvrent les uns aux autres et qu'ils se proposent mutuellement l'idée d'unification culturelle et politique préalable, d'abord au niveau de l'esprit des habitants, pour pouvoir l'exprimer ensuite à l'aide d'une langue.

Selon Rivarol, une telle situation historico-politique s'est produite dans l'Europe du règne de Louis XIV et continue tout au long du Siècle des Lumières: «Le temps semble être venu de dire le monde français, comme autrefois le monde romain; et la philosophie, lasse de voir les hommes toujours divisés par les intérêts divers de la politique, se réjouit maintenant de les

¹⁷ *Ibid.*, p. 15.

¹⁸ *Ibid.*, p. 14: «L'Espagne, toute politique et guerrière, parut ignorer l'existence du Tasse et de l'Arioste; l'Angleterre, théologique et barbare, n'avait pas un livre, et la France se débattait dans les horreurs de la ligue».

¹⁹ *Ibid.*, p. 19.

voir, d'un bout de la terre à l'autre, se former en république sous la domination d'une même langue»²⁰. D'après cette image, l'Europe de la fin du XVII^e et du début du XVIII^e siècles «est parvenue à un si haut degré de puissance»²¹ que le choix d'une langue universelle paraît aussi naturelle que nécessaire.

Si, bien entendu, Rivarol explique pourquoi ce choix a dû tomber sur la langue française, il faut tout de même remarquer que l'auteur reconnaît qu'elle se trouve fort concurrencée par l'anglais. En fait, la réflexion qu'il conduit à propos du français et de l'anglais est une comparaison continue des deux langues qui «se disputent encore la gloire des lettres, et se partagent depuis un siècle les regards de l'univers»²². Or, ce qui est notoire dans le texte de Rivarol, c'est que les raisons pour lesquelles, dans leur rivalité, l'anglais perd face au français, sont complètement dépourvues d'arguments d'ordre politique. Si l'Angleterre n'arrive pas à imposer sa langue en Europe, Rivarol l'explique avant tout par le caractère même de la langue ou par la faiblesse de sa littérature²³. On peut supposer que le choix de ce type d'arguments non politiques n'est pas fortuit chez Rivarol. Si, dans le cas de l'Angleterre, il refuse, à titre exceptionnel, de recourir à la politique afin de faire comprendre pourquoi sa langue a perdu face au français, c'est parce qu'il craint de toucher au sacré. Partisan acharné de la monarchie constitutionnelle à l'anglaise, il est trop attiré par l'image du modèle politique proposé par Londres pour pouvoir songer à lui trouver des défauts. C'est sans doute cette anglophilie, si chère à la plupart des philosophes éclairés, qui lui fait passer sous silence l'histoire politique de l'Angleterre, comme s'il avait peur de donner un tableau critique et défavorable du système socio-politique anglais.

En revanche, lorsque Rivarol explique pourquoi le choix de l'Europe est tombé sur la langue française, la politique, à côté de tous les autres facteurs, réapparaît avec une force retentissante. Prouver la suprématie de la langue française revient à énumérer les événements politiques glorieux de l'histoire de France. Cette ascension commence, selon lui, au XVI^e siècle, et cela en France même, lorsque «la monarchie acquit plus de force et d'unité»²⁴ et

²⁰ *Ibid.*, pp. 1-2.

²¹ *Ibid.*, p. 5.

²² *Ibid.*, p. 21.

²³ *Ibid.*, p. 37: «Pendant un espace de quatre cents ans, je ne trouve en Angleterre que Chaucer et Spencer [...] De Chaucer jusqu'à Shakespeare et Milton, rien ne transpire dans cette file célèbre, et sa littérature ne vaut pas un coup-d'œil».

²⁴ *Ibid.*, p. 30.

la langue latine cède la place dans la vie publique au français²⁵. Curieusement, la période des guerres de religion intérieures reste attachée dans l'esprit de Rivarol avec le ralentissement de ce succès, au point que «les malheurs de la France, sous les derniers Valois, retardèrent la perfection du langage»²⁶. C'est surtout le règne d'Henri IV et celui de Louis XIII qui apportent au français un essor considérable. Rivarol rappelle la paix de Vervins de 1598 par laquelle non seulement la France met fin à la guerre contre l'Espagne, mais surtout «montra toute sa force, et les lettres commencèrent sa gloire»²⁷. Sous Louis XIII, «Richelieu, qui affectait toutes les grandeurs, abaissait d'une main la maison d'Autriche, et de l'autre attirait à lui le jeune Corneille»²⁸.

A la manière de Voltaire, Rivarol rappelle «l'éclat du siècle de Louis XIV»²⁹, où la puissance politique du pays sur la carte de l'Europe assure à la langue une position considérable, de sorte que «notre langue domina comme lui dans tous les traités»³⁰. Selon l'auteur, c'est sous le règne de Louis XIV que la France «triompha dans la paix, dans la guerre et dans les arts. Elle occupa le monde de ses entreprises et de sa gloire»³¹. Il est assez intéressant de voir comment Rivarol accorde un rôle positif à la Révocation de l'Edit de Nantes de 1685. Quoique, à l'instar de tous les philosophes de l'époque, Montesquieu notamment, il reste opposé politiquement à cet événement qu'il trouve funeste pour le pays, Rivarol y voit tout de même un argument en faveur de l'expansion de la langue. Pour lui, la langue française «s'enrichit à la révocation de l'édit de Nantes de tout ce que perdait l'Etat. Les réfugiés emportèrent dans le nord leur haine pour le prince et leurs regrets pour leur patrie, et ces regrets et cette haine s'exhalèrent en français»³².

Dans cet attachement continu de l'univers de la politique à celui de la langue, le français acquiert une position toute particulière, sinon exceptionnelle, parmi d'autres langues d'Europe. Si Rivarol soutient l'autorité et la suprématie de la langue française, c'est pour aboutir à en faire une langue

²⁵ *Ibid.*, p. 4.

²⁶ *Ibid.*, p. 33.

²⁷ *Ibid.*, p. 37.

²⁸ *Ibid.*, p. 37.

²⁹ *Ibid.*, p. 39.

³⁰ *Ibid.*, p. 42.

³¹ *Ibid.*, p. 43.

³² *Ibid.*, p. 42.

internationale par excellence. Formuler la thèse de l'universalité de la langue française amène directement à voir dans la civilisation française une force unificatrice capitale de l'Europe. Par son rayonnement prépondérant, la langue française devient un facteur propice à l'union intellectuelle des pays européens, car, «sûre, sociale, raisonnable, ce n'est plus la langue française, c'est la langue humaine»³³. Le phénomène d'une Europe française est donc décidément, chez Rivarol, ressenti comme un processus unificateur des nations, et il ne fait guère penser à une tentative impérieuse d'assujettir les pays voisins. Il s'agit de devenir un guide civilisateur des nations et de garantir à l'Europe une intégration culturelle sous l'influence intellectuelle de la France.

Le rôle exceptionnel et l'hégémonie de la langue française dans le mouvement intellectuel de l'Europe conduisent Rivarol à reconnaître la position suprême du pays sur la carte politique du Continent. L'importance de la France dans les relations internationales s'accroît considérablement et, à l'instar de la langue, «se confirme encore de jour en jour»³⁴, de sorte que «dans les cabinets de l'Europe, [...] c'est plutôt la France qui domine»³⁵. Partie intégrante, sinon la plus importante, de l'ordre politique de l'Europe, la France non seulement devient la force motrice des événements, mais c'est aussi d'elle que dépendent, selon Rivarol, le sort et l'équilibre politique des autres pays: «Son influence est si grande dans la paix et dans la guerre que, toujours maîtresse de donner l'une ou l'autre, il doit lui sembler doux de tenir dans ses mains la balance des empires, et d'asseoir le repos de l'Europe au sien»³⁶. Il faut remarquer que si Rivarol poursuit une telle vision du rôle central et prépondérant de la France sur la carte politique des peuples de l'Europe, il estime aussi impératif pour le pays de garder cette position historique exceptionnelle. Comme «tout le monde a besoin de la France»³⁷, il faut qu'elle «craigne de détourner [...] l'heureux penchant de tous les peuples pour elle»³⁸. Si, dans les exemples des pays analysés, Rivarol montre clairement l'idée d'enchevêtrement de la politique et de la langue, le cas de la France est le plus spectaculaire, car, ici, cette interaction possède clairement la valeur d'une mission historique. Sans toucher au «messianisme» d'un

³³ *Ibid.*, p. 57.

³⁴ *Ibid.*, p. 43.

³⁵ *Ibid.*, p. 23.

³⁶ *Ibid.*, p. 24.

³⁷ *Ibid.*, p. 23.

³⁸ *Ibid.*, p. 24.

Maistre ou d'un Saint-Martin, Rivarol croit que la France possède une mission exceptionnelle dans l'histoire de la civilisation européenne. La suprématie de la langue française élève la France à un poste privilégié et honorifique dans le monde et la rend responsable de la destinée des autres nations. Dans le cas de la France, le succès de la langue est donc tout à fait inséparable de celui en politique, car c'est de leur interpénétration réussie que dépend le sort du pays et, par là, l'avenir de toute l'Europe: «Il faut que la France conserve et qu'elle soit conservée, ce qui la distingue de tous les peuples anciens et modernes»³⁹.

Quelle que soit l'importance argumentative de cette analyse historico-politique que développe Rivarol afin de justifier la suprématie du français vis-à-vis des autres langues, il faut dire tout de même que le rapport d'interdépendance qu'il cherche à établir entre la vie politique et le phénomène linguistique n'est pas perceptible uniquement dans leur coexistence mutuelle au cours de l'histoire des nations. A y regarder de plus près, la liaison qu'il prouve exister entre la langue et la politique se reflète également, quoique de manière moins explicite, dans ses remarques purement linguistiques sur la langue française. Autrement dit, tout porte à admettre que même les réflexions philologiques que formule Rivarol à propos de la langue française font, elles aussi, étrangement penser au monde de la politique.

Il faut remarquer que le penseur veut justifier le rôle universel de la langue française à partir d'une théorie linguistique solide. A ses yeux, ce qui fait prévaloir le français, ce sont les valeurs immuables de cette langue qui la rendent la plus apte à devenir un moyen de communication universel. De propos délibéré, Rivarol adapte et fait sienne la doctrine de l'ordre naturel du français. D'après elle, langue française est fondée sur la raison innée et immuable qui assure l'existence d'un ordre naturel des idées, dont dépend celui des mots. La clarté et l'ordre du français résultent donc d'une logique naturelle interne de la langue et, par là, la font prévaloir sur d'autres langues existantes. A vrai dire, cette conception n'est ni neuve ni originale au XVIII^e siècle et elle s'inscrit directement au courant dominant de l'époque qui emprunte à la théorie rationaliste du langage formulée déjà au cours du siècle précédent⁴⁰. Rivarol paraît donc répéter seulement la théorie de son époque

³⁹ *Ibid.*, p. 23.

⁴⁰ «Au cours du XVII^e siècle déjà, la doctrine de l'ordre naturel du français était largement diffusée, de sorte que les grammaires et même les dictionnaires de la fin du XVII^e pouvaient mentionner l'ordre naturel comme une évidence». Voir: U. RICKEN, «La liaison des idées selon Condillac et la clarté du français», dans *Revue dix-huitième siècle*, 1(1969), pp. 179-193. La citation vient de la page 180.

lorsqu'il constate: «Ce qui distingue notre langue des langues anciennes et modernes, c'est l'ordre et la construction de la phrase. Cet ordre doit toujours être direct et nécessairement clair»⁴¹. On peut observer également la réflexion rationaliste de Rivarol dans la distinction qu'il fait entre la construction linéaire de la phrase française et la difficulté d'expression claire qu'il prétend découvrir dans d'autres langues. Selon cette comparaison géométrique fidèle à l'esprit classique, l'ordre du français, la seule langue conforme à la raison, ressemble à une ligne droite qui garantit la clarté de l'expression, tandis que l'arrangement des mots en grec ou en latin fait penser à une variété infinie de courbes dans laquelle l'ordre et la pensée ne savent que s'égarer⁴². De là vient la fameuse constatation de l'auteur: «ce qui n'est pas clair n'est pas français; ce qui n'est pas clair est encore anglais, italien, grec ou latin»⁴³.

Si, comme nous venons de le remarquer, cette insistance de Rivarol sur l'ordre naturel et immuable de la langue française n'a rien d'étonnant et d'original au XVIII^e siècle, il faut dire que cette théorie linguistique paraît s'apparenter très fort à la conception politique de l'auteur. De toute évidence, l'idée de l'ordre – cette pièce maîtresse de ses réflexions linguistiques – reste également le nœud de la théorie politique de Rivarol. Pour lui, comme d'ailleurs pour tous les penseurs contre-révolutionnaires, l'idée de l'ordre constitue l'axiome de la politique conservatrice. Dans sa profession de foi politique, toute la doctrine contre-révolutionnaire, et cela indépendamment de ses divergences évidentes, insiste unanimement sur l'image d'un ordre politique et social constructif, opposé à un désordre destructif que l'on prétend voir venir de la Révolution. Rivarol suit, comme l'un des tout premiers penseurs contre-révolutionnaires français, ce leitmotif conservateur. En penseur politique de grande envergure, il veut le faire reposer sur une base philosophique indéfectible, et appuyer ainsi sa conception de l'organisation politique des hommes sur des fondements ontologiques probants et sérieux. Ici aussi, tout comme dans sa théorie linguistique, le recours au thème de la Nature devient constant et impératif. Rivarol insiste, avec Aristote, sur l'image du modèle cosmologique de l'univers conçu en tant qu'un ensemble rationnellement organisé et ordonné. Construction proportionnée et complexe, l'univers s'avère une composition hiérarchisée, bâtie à partir d'un foyer central en une

⁴¹ *Discours*, p. 48.

⁴² *Ibid.*, p. 49.

⁴³ *Ibid.*

échelle d'êtres de plus en plus dégradés qui pourtant ne forment avec lui qu'un grand Tout⁴⁴. Propager une telle vision du monde, même si cela n'est pas trop original au XVIII^e siècle, acquiert pourtant chez Rivarol une importance capitale. La notion de l'ordre reflétant ainsi parfaitement l'image du modèle cosmologique, elle s'identifie dans le pensée de l'auteur à la Nature et reçoit d'emblée un caractère éternel et inviolable. On comprend donc que, dans ses réflexions politiques, Rivarol est amené à constater que toute conception de l'organisation sociale des hommes doit être nécessairement une projection directe de l'ordre et de l'harmonie naturelle de l'Univers. Le devoir de tenir compte des lois naturelles devient dans le pensée de Rivarol l'objectif principal de chaque société civile, de sorte que le modèle politique proposé n'a qu'à copier et imiter l'image de l'arrangement rationnel et équilibré de l'Univers.

De toute évidence, prouver que la conception de l'ordre politique que l'on soutient reflète, tout comme cela se passe au niveau de la réflexion linguistique, les lois du modèle naturel, sert à rendre la pensée universelle et irréfutable. Le parallèle que l'on pourrait établir ainsi entre la langue et la politique ne se limite pourtant pas à montrer qu'il s'agit dans les deux cas d'un phénomène naturel, donc inébranlable. Le monde de la politique fait penser chez Rivarol à la vie de la langue française d'une manière encore plus rigoureuse et convaincante: «Mais si les langues sont comme les nations, il est encore très vrai que les mots sont comme les hommes [...]; les uns et les autres ne valent qu'autant qu'ils sont à leur place»⁴⁵. Il faut voir dans cette constatation plus qu'une habile comparaison ne servant qu'à embellir le style de l'auteur. Dans l'esprit de Rivarol, le monde de la politique s'approche très fort de celui de la langue, car ils reflètent tous les deux la même idée de normes et de lois fixes et ordonnées qui régissent leur vie et garantissent leur fonctionnement. Le monde de la langue où règne l'ordre naturel et la raison mesurée correspond tout à fait à la vision du modèle politique qui reflète l'arrangement immuable de l'Univers. C'est pour cette raison que réfléchir sur les règles de la langue doit amener à penser au modèle de l'ordre politi-

⁴⁴ «L'Univers est composé de cercles concentriques ordonnés les uns autour des autres, et qui se répondent tous avec une merveilleuse harmonie, depuis l'insecte et l'homme, depuis l'atome et le soleil, jusqu'à l'être unique, éclatant et mystérieux, qui leur sert de centre, et qui est le moi de l'univers» (A. DE RIVAROL in *Œuvres choisies de Rivarol*, par M. de Lescure, in 2 volumes, Paris 1881, vol. I, p. 234).

⁴⁵ *Discours*, p. 28.

que et social: «Les styles sont classés dans notre langue, comme les sujets dans notre monarchie»⁴⁶.

Convaincu ainsi que «les mots français offrent l'ordre et la suite»⁴⁷, Rivarol croit qu'à l'harmonie rigoureuse de la syntaxe française correspond la forme du modèle politique de la monarchie française. Ce que le penseur souligne comme le génie de la langue française, c'est que, conforme à la logique naturelle, elle représente la construction syntaxique la plus ordonnée – il s'agit du fameux ordre grammatical SUJET-VERBE-COMPLEMENT: «Le Français nomme d'abord le *sujet* du discours, ensuite le *verbe* qui est l'action, et enfin l'*objet* de cette action: voilà la logique naturelle à tous les hommes; voilà ce qui constitue le sens commun»⁴⁸. Vanter ce type de phrase comme le plus usuel et le plus conforme à la raison constitue la pièce maîtresse de l'argumentation des partisans de la théorie rationaliste de la langue française. A y regarder de plus près, on peut tout de même découvrir dans l'attachement de Rivarol à ce type de construction syntaxique se refléter le nœud de sa conception politique. Essayons de voir derrière ce modèle grammatical de la phrase française – SUJET-VERBE-COMPLEMENT – se révéler l'idée classique de l'arrangement conceptuel du système monarchique – ROI-NOBLESSE-PEUPLE. Les deux triangles, linguistique et politique, représentent la même idée d'enchaînement réciproque de leurs composants, ainsi qu'ils embrassent un type identique de rapports de dépendance et de valeurs. On peut également y remarquer la même vision d'une répartition hiérarchisée des éléments constitutifs. Dans la langue française, on passe du sujet au complément de la phrase, c'est-à-dire du premier au dernier élément de la construction graduelle de la syntaxe, en mettant au milieu le verbe en tant que composant indispensable, voire régulateur de cet ordre grammatical. Le modèle monarchique, et cela indépendamment de ses versions possibles, propose en fait une échelle de rapports semblable; si le roi est l'élément le plus important dont dépendent tous les autres, il a besoin de corps intermédiaires, notamment de la noblesse, afin de pouvoir gouverner les sujets de la monarchie. On remarque donc dans les deux cas le même type de dépendance et de corrélation réciproque de tous les composants naturels et nécessaires qui, grâce à l'idée d'interaction hiérarchisée, forment un grand ensemble parfait et clair dont ils garantissent un fonctionnement normal.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 62.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 54.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 48.

Si l'on comprend maintenant mieux jusqu'à quel point l'attachement à la conception rationaliste de l'ordre naturel du français se laisse expliquer aisément à la lumière de la pensée politique de Rivarol, tout porte à croire que c'est par la même voie que l'on peut saisir les raisons pour lesquelles il réfute la théorie sensualiste de Condillac. Selon ce dernier, l'ordre naturel immuable d'une langue n'existant pas, l'enchaînement des mots et la clarté ne peuvent résulter que de la liaison des idées. Comme celles-ci arrivent par les impressions, ce sont avant tout les sensations qui se trouvent à l'origine de la pensée et font partie de l'expression linguistique. La construction de la phrase reste ainsi assurée et gouvernée par les émotions et l'imagination, de même que les passions jouent un rôle considérable dans la formation des idées⁴⁹. Rivarol rejette de toute force la théorie condillacienne, en prouvant que ce sont justement les passions et les émotions qui nuisent à la clarté des langues et qui mettent en péril l'harmonie de la phrase: «Or, cet ordre si favorable, si nécessaire au raisonnement, est presque toujours contraire aux sensations, qui nomment le premier l'objet qui frappe le premier: c'est pourquoi tous les peuples, abandonnant l'ordre direct, ont eu recours aux tournures plus au moins hardies, selon que leurs sensations ou l'harmonie l'exigeaient; et l'inversion a prévalu sur la terre»⁵⁰. Pour Rivarol, le plus grand mérite de la langue française, voire son plus important avantage qui la situe au-dessus des autres langues, est de ne pas suivre la voie des sensations, mais de respecter l'ordre naturel de la raison: «Le Français, par un privilège unique, est seul resté fidèle à l'ordre direct, comme s'il était toute raison; et on a beau, par les mouvements les plus variés et toutes les ressources du style, déguiser cet ordre, il faut toujours qu'il existe: et c'est en vain que les passions nous bouleversent et nous sollicitent de suivre l'ordre des sensations; la syntaxe française est incorruptible»⁵¹. C'est donc justement cette fermeté de la langue française à ne pas suivre l'ordre des sensations qui, selon Rivarol, lui permet d'échapper aux influences néfastes des passions et, par là, de continuer à appuyer son génie sur la logique naturelle et inébranlable de la raison.

Il est curieux de voir qu'avec la Révolution les partisans de Condillac appartiennent au camp des Idéologues, tandis que les défenseurs de la théorie

⁴⁹ Voir à ce sujet: RICKEN, «La liaison des idées».

⁵⁰ *Discours*, p. 48-49.

⁵¹ *Ibid.*, p. 49.

rationaliste embrassent la cause de la Contre-Révolution⁵². Que les divergences linguistiques puissent se traduire ainsi en conflit idéologique, Rivarol le démontre facilement. Réfuter les sensations en tant que norme linguistique revient chez lui à les rejeter comme fondement de toute pensée politique. Tout comme la langue qui, pour garder sa clarté, rejette les constructions fondées sur les passions et l'imagination, la politique doit, elle aussi, s'insurger contre les émotions lorsqu'elle veut construire ses conceptions selon l'idée de l'ordre naturel des choses. Pour Rivarol, et d'après toute la pensée contre-révolutionnaire, l'imaginaire est contre tout principe politique, ce dernier ne pouvant résulter que du réel. Tout comme les constructions linguistiques qui échappent à politique toute règle, la politique dominée par les excès de passions constitue un véritable danger pour les intérêts de l'État. La Révolution sera ressentie par Rivarol comme l'avènement des passions barbares et ravageuses qui s'opposent à la vie de toute société civile et remettent en question le sens même de la politique. Identifiée au désordre et au chaos, elle devient vite, à ses yeux, une puissance de décomposition, un véritable Léviathan qui, dans sa rage passionnée de destruction, veut bouleverser et renverser l'ordre naturel des choses. Construire un programme politique sur les passions ne peut mener qu'à des théories abstraites et utopiques, donc dangereuses, d'où vient l'impératif de réfuter, comme dans la langue, toute proposition philosophique qui voudrait penser la politique à partir d'une autre conception que le sens du réel et l'ordre de la raison⁵³. Ce qui est capital, c'est que ce *credo* du futur penseur contre-révolutionnaire se laisse deviner déjà clairement dans son texte philologique, et cela encore cinq ans avant la Révolution.

Pour conclure, il faut remarquer que, parmi les accusations que Rivarol formule vis-à-vis des partisans de la Révolution, l'attentat contre la pureté et la forme de la langue française est souvent évoqué comme argument. Lorsqu'il veut, par exemple, ridiculiser les défauts conceptuels de l'idée révolutionnaire, il reproche aux Idéologues leur méconnaissance des règles et du bon sens, de sorte que, à son avis, «les ennemis de la langue sont devenus tout à coup les défenseurs de la nation»⁵⁴. Il serait bien de voir dans ce

⁵² Voir à ce sujet surtout: RICKEN, «La critique sensualiste», p. 75-77.

⁵³ Dès les premiers jours de la Révolution, Rivarol lui reproche, en véritable penseur contre-révolutionnaire, de «conduire le Peuple avec des théories et des abstractions métaphysique, de compter pour rien la pratique et l'expérience» (A. DE RIVAROL, *Journal Politique National*, 1789-1790, premier abonnement, n° 19, p. 5).

⁵⁴ A. DE RIVAROL, *Petit Dictionnaire des grands hommes de la Révolution*, Paris 1790,

type de remarque caustique, pourtant si chère à Rivarol, plus qu'une moquerie piquante dans le style de Voltaire. Dans la perspective rationaliste de l'auteur, l'attentat contre la langue étant ressenti comme celui contre l'ordre et la raison, la défense des normes linguistiques devient ainsi un argument probant et indispensable dans la lutte en faveur de la vérité politique à soutenir. Toucher à la langue revient chez lui, de manière rigoureuse, à s'en prendre à la base de toute idée conceptuelle et, par conséquent, à ébranler les fondements naturels de tout système politique valable. La défense de la langue s'identifie donc à l'impératif politique.

Mieux encore, dans la perspective conservatrice de Rivarol, et là l'auteur est proche des plus éminents penseurs contre-révolutionnaires, tels Joseph de Maistre ou Louis de Bonald, la langue française se présente comme partie intégrante de l'héritage civilisateur qu'il faut préserver à tout prix. Dans l'esprit contre-révolutionnaire, les valeurs politiques doivent être jugées avant tout dans leurs relations avec la communauté historique qui possède une tradition et une mémoire accumulées au cours des siècles. Selon une telle philosophie de l'histoire, la sagesse politique est d'essence conservatrice⁵⁵ et vise à respecter le patrimoine de la civilisation; celui-ci, transmis de génération en génération, doit servir de référence et de guide à toute société civile et inspirer l'art de la politique. De toute évidence, la langue française reste ressentie par Rivarol comme cumulative d'un héritage historique précieux, fait de traditions et d'expériences du passé. Ainsi comprend-on que la défense de la langue revêt un sens politique profond, car elle revient avant tout à rejeter les attaques contre la tradition et l'histoire, cette double pierre angulaire de toute politique. Proposant donc, en 1784, de veiller aux valeurs linguistiques de la langue française, Rivarol anticipe le sens du conservatisme politique du siècle suivant.

reprint Paris: Desjonquères, 1987, p. 34.

⁵⁵ «Le génie, en politique, consiste non à créer, mais à conserver; non à changer, mais à fixer» (RIVAROL, *Œuvres complètes*, vol. I, p. 318).

JĘZYK I POLITYKA
PRÓBA PONOWNEGO ODCZYTANIA
DISCOURS SUR UNIVERSALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE
ANTOINE'A DE RIVAROL

S t r e s z c z e n i e

Twórczość Antoine'a de Rivarol (1753-1801), jednego z mniej znanych i opracowanych myślicieli francuskiego Oświecenia, dzieli się głównie na dwie dziedziny: językoznawstwo i politykę. Celem niniejszego opracowania jest wykazanie, iż oba te obszary badawcze przenikają się wzajemnie w myśli Rivarola, i to już w jego pierwszym dziele z 1784 roku: *Discours sur l'universalité de la langue française*. Chodzi o próbę ponownego odczytania tego utworu, który choć tradycyjnie utożsamiany z językoznawstwem, dość ciekawie łączy dziedzinę języka ze światem polityki. Analizując historię głównych języków Europy: niemieckiego, włoskiego, hiszpańskiego, angielskiego i francuskiego, Rivarol dostrzega i udowadnia współzależność między siłą polityczną danego państwa a rozwojem jego języka. Na ten samej zasadzie historia wewnętrznej i zewnętrznej słabości politycznej danego narodu staje się historią jego języka. Zrozumiałym staje się więc fakt, iż obrona tezy o uniwersalności języka francuskiego wiąże się nierozdzielnie w argumentacji autora z przekonaniem o wyjątkowej sile cywilizacyjnej i hegemonii politycznej Francji w oświeconej Europie. Innym przykładem korelacji języka i polityki jest obrona przez Rivarola racjonalistycznej koncepcji porządku naturalnego języka francuskiego i tradycjonalistycznej wizji porządku świata polityki. Pojęcia języka i polityki zbliżają się tu do siebie bardzo blisko, gdyż w obu przypadkach chodzi o ten sam porządek naturalny, którego prawa i wartości wydają się być niezmiennie. Broniąc doktryny porządku naturalnego języka francuskiego, Rivarol dość zręcznie utożsamia ją z wyznawaną przez siebie konserwatywną teorią praw polityki. Widać to wyraźnie na przykładzie syntaktycznego porządku języka francuskiego, w którym podstawowa i współzależna triada: podmiot-orzeczenie-dopełnienie staje się niejako odbiciem tradycyjnego i hierarchicznego modelu monarchicznego: król-szlachta-lud. Odrzucenie przez późniejszą myśl kontrrewolucyjną sensualistycznej teorii Condillaca, w której idea porządku naturalnego języka francuskiego zastąpiona jest argumentem wrażenia i odczuwania, daje się więc zrozumieć w pełni w tekście Rivarola z 1784 roku. Stąd też autor nie tylko ciekawie połączył w swych rozważaniach dziedzinę polityki z językoznawstwem, ale wyprzedził też o kilka lat debaty nad językiem, które miały podzielić zwolenników i przeciwników Rewolucji francuskiej.